

Taux de réponse de l'enquête emploi : une analyse économétrique des évolutions récentes

Marianne JUILLARD¹

Le taux de réponse à l'enquête emploi a fortement baissé entre le 2ème trimestre 2009 et le 2ème trimestre 2010. Or cette baisse coïncide avec l'augmentation de 50% de la taille de l'échantillon et le remplacement progressif de l'échantillon d'aires issues du recensement de la population par des grappes issues des bases de la taxe d'habitation. Plusieurs questions se posent alors face à cette diminution du taux de réponse. Est-ce que la nouvelle base de sondage conduit à une collecte plus difficile, par le biais possible d'une plus grande difficulté à trouver les logements ou bien du fait des tailles plus conséquentes des grappes par rapport aux aires ? Est-ce qu'un surcroît de charge de travail des enquêteurs avec l'augmentation de la taille de l'échantillon pourrait expliquer un taux de réussite plus faible ? Ou est-ce que le recrutement de nouveaux enquêteurs a conduit à baisser temporairement le taux de réponse du fait d'un apprentissage nécessaire du métier sur le terrain (comme pourrait le suggérer la remontée du taux de réponse à partir du 3ème trimestre 2010) ?

Parallèlement, le taux de logements hors champ est en hausse régulière depuis 2005. Cette hausse s'est poursuivie avec l'entrée des grappes de la taxe d'habitation, et elle est comparable entre les deux échantillons. Elle s'explique principalement par une augmentation du taux de logements vacants. Cette augmentation pose question, dans la mesure où elle ne correspond pas aux évolutions de parc de logements établies à partir du recensement, qui font plutôt état d'une stabilité (voire d'une légère baisse) du taux de logements vacants. Est-ce que cette hausse du nombre de logements vacants pourrait masquer une augmentation plus importante de la non réponse ?

La première partie de l'analyse montre quelques statistiques descriptives : celles-ci indiquent que globalement, le taux de réponse dans l'échantillon issu de la taxe d'habitation est légèrement plus faible que dans l'échantillon issu du recensement. Toutefois, cet écart est variable selon le trimestre et la vague sans qu'aucun effet systématique ne semble se dégager. En effet, les facteurs expliquant le taux de réponse sont nombreux et jouent dans des sens différents. Par exemple, une part plus importante des grappes a été attribuée à des enquêteurs débutant dans l'enquête. Il est donc important d'effectuer des analyses toutes choses égales par ailleurs.

La deuxième partie de l'analyse utilise alors des modèles de régression pour démêler les différents effets. Expliquer le taux de réponse par un modèle de régression est évidemment un exercice délicat, d'autant que nous manquons de variables caractérisant les ménages eux-mêmes. Les conclusions de nos modèles devront donc être confirmées par des études complémentaires. En l'état, nos modèles montrent que la baisse du taux de réponse n'est pas due à la nouvelle base de sondage. L'effet du nombre de logements dans chaque grappe est en revanche ambigu et demande davantage d'investigations. Par ailleurs, un démarrage tardif de la collecte a un effet négatif notable sur le taux de réponse ; les enquêteurs nouvellement embauchés sur l'enquête emploi ont en outre des résultats moins bons que les « anciens » en terme de taux de réponse. Ces différents effets ne suffisent cependant pas à expliquer toute la baisse du taux de réponse.

¹ Division emploi, Insee , Marianne.juillard@insee.fr